

Abeilles : Registre des maladies (surveillance et traitements)

1. L'utilisateur :
 - Tous les apiculteurs.
2. La fréquence d'utilisation :
 - Au besoin tout au long de la saison
 - Les apiculteurs ont besoin de suivre les recommandations de leur apiculteur provincial et les directives du fabricant.
3. Les raisons d'enregistrer les présents renseignements sont les suivantes :
 - La gestion des abeilles
 - C'est un outil qui aide à évaluer les méthodes de gestion des abeilles (par ex. : réduire la prévalence de la maladie).
 - La gestion financière
 - C'est un outil qui aide à prédire la quantité de médicaments nécessaires pour la prochaine année (c'est-à-dire, les coûts initiaux d'exploitation).
 - La biosécurité apicole
 - Fait partie de la gestion globale pour réduire les charges et la propagation des maladies dans le rucher.
 - Aide à s'assurer qu'on a suivi le bon protocole.
 - La salubrité des aliments
 - Fait partie de la gestion globale pour réduire les contaminants potentiels dans le miel.
 - Aide à s'assurer qu'on a suivi le bon protocole.
 - Fournit un outil de dépistage des contaminants potentiels dans le miel.
 - Fournit un outil de gestion des ruchers afin d'aider à réduire la probabilité de contamination dans le miel.
4. Les références à la Norme de biosécurité apicole et au CBISQT :
 - La Norme de biosécurité apicole : pages 21, 32-36, 42-54 et 122-132
 - Le CBISQT : pages 39-55 et 52
 - Le présent modèle est une adaptation des formulaires 1.0 (page 145) et 3.0 (pages 153-158) de la Norme de biosécurité apicole et des formulaires 4.0.4 (page 151) et 4.0.5 (page 152) du CBISQT.
5. Commentaires généraux :
 - L'étendue de l'exploitation et les préférences de l'apiculteur détermineront si l'on préserve chacun des dossiers apicoles ou les dossiers de tout le rucher.
 - Les renseignements devraient être mis à jour.
 - Le présent registre vise les traitements médicamenteux qui ne sont pas reliés aux aliments.
 - Les apiculteurs peuvent trouver pratique de garder quelques copies de papier blanc pour le présent modèle (ou leur équivalent) dans leur camion/véhicule d'abeilles.
 - Les nouveaux apiculteurs devraient :
 1. Agir en tant que mentor auprès des apiculteurs amateurs ou commerciaux bien établis afin d'apprendre et de connaître ce qu'il faut sur la surveillance et les traitements des maladies.
 2. Participer aux réunions des clubs d'abeilles locaux et des associations provinciales afin d'en connaître davantage sur les maladies et sur les façons de les surveiller et de les traiter.
 3. Assister aux réunions de l'association ou du club d'abeilles.
 4. Suivre de près les options de traitements requis ou recommandés par leur apiculteur provincial.